

## Questions orales

[Français]

## LA CONSTRUCTION MARITIME

ON DEMANDE QUAND SERONT CONSTRUITES SIX FRÉGATES

**M. Ernie Epp (Thunder Bay—Nipigon):** Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre des Approvisionnements et Services. Le ministre sait très bien que les décisions prises par le gouvernement concernant l'obtention des contrats pour la construction et l'entretien des navires contribue à exacerber les antagonismes régionaux. La bataille livrée au sujet de la deuxième partie du contrat des frégates le démontre bien. Ma question est celle-ci: Quand le gouvernement va-t-il se décider à prendre une décision au sujet de la construction de ces six frégates?

**L'hon. Michel Côté (ministre des Approvisionnements et Services):** Monsieur le Président, évidemment actuellement, aucune décision n'a été prise. Plusieurs propositions sont actuellement en train d'être évaluées et lorsqu'une décision sera prise par le Cabinet, nous l'annoncerons.

● (1450)

[Traduction]

ON DEMANDE QUE LE MINISTRE DES FINANCES RENCONTRE LES REPRÉSENTANTS DU SECTEUR DE LA CONSTRUCTION NAVALE

**M. Ernie Epp (Thunder Bay—Nipigon):** Monsieur le Président, comme le ministre des Finances est absent, j'adresse ma question supplémentaire au vice-premier ministre. Celui-ci n'ignore sans doute pas que le ministre des Transports a annoncé ces jours-ci que la réfection des navires de la Garde côtière sera effectuée à Marystown, dans sa province de Terre-Neuve, ce qui tiendra les ouvriers de ces chantiers navals occupés alors que ceux des chantiers navals de Port Weller et de Port Arthur attendent du travail et sont presque désœuvrés.

Le vice-premier ministre peut-il nous garantir que le ministre des Finances va s'entretenir cette année avec des représentants du secteur de la construction navale et agréer à leurs instances pour que les gros navires de pêche soient remis en service, de sorte que les chantiers navals de l'Atlantique travaillent à la construction de ces navires et que les contrats du gouvernement puissent être répartis entre les autres chantiers navals, y compris ceux de l'Ontario?

[Français]

**L'hon. Michel Côté (ministre des Approvisionnements et Services):** Monsieur le Président, encore une fois, on fait face à un collègue qui ne connaît absolument pas ses dossiers. Mon collègue devrait certainement savoir que lorsque les réparations d'un bateau sont au-dessus de 5 millions de dollars, comme c'est la situation du *Simcoe*, évidemment il doit y avoir des propositions qui doivent être soumises dans les différents chantiers du pays. C'est ce qui est arrivé dans le cas du *Simcoe*, et la meilleure proposition a été retenue. Encore une fois, c'est de cette façon-là, en assurant une saine concurrence, qu'on est en mesure d'assurer une réduction des inégalités régionales. C'est ce que ce gouvernement fait depuis 1984, monsieur le Président, et c'est comme cela qu'on est en mesure de créer un peu plus de 900 000 emplois au Canada.

L'AVENIR DE LA VICKERS—LA POSITION DU GOUVERNEMENT

**M. Jean-Claude Malépart (Montréal—Sainte-Marie):** Monsieur le Président, ma question s'adresse au même ministre qui vient de parler de répartition de contrats. Ce matin, nous avions 300 travailleurs de la compagnie Vickers de Montréal qui venaient manifester leur désaccord face à l'inaction du gouvernement conservateur au niveau de l'octroi des contrats. Est-ce que le ministre peut nous dire présentement . . . Ça fait trois fois que ces gens-là viennent ici! Le gouvernement, et le ministre qui a déjà «tripoté» avec l'ancien ministre des Approvisionnements et Services pour fermer un chantier maritime au Québec . . . est-ce que le ministre peut nous dire, devant les représentants des travailleurs qui sont ici, que le chantier de la Vickers va continuer à exister? Et si oui, est-ce que le gouvernement est prêt à leur annoncer immédiatement un contrat pour permettre aux 500 travailleurs des chantiers de la Vickers de retourner au travail?

**L'hon. Michel Côté (ministre des Approvisionnements et Services):** Tout d'abord, monsieur le Président, si mon collègue veut qu'on se parle franchement, on va se parler franchement. Si en 1984 on s'est retrouvé avec une situation économique désastreuse, et particulièrement dans les chantiers maritimes au Canada, ce n'est certainement pas ce gouvernement-ci qui en est responsable. Ils étaient 74 au Québec pour justement oublier l'intérêt des chantiers maritimes du Québec.

De plus, monsieur le Président, lorsqu'on prend des initiatives comme le projet de loi C-22, ils trouvent encore le culot de ne pas appuyer cela. Et c'est cela qu'on appelle l'intérêt des contribuables québécois, monsieur le Président!

ON DEMANDE AU GOUVERNEMENT DE DONNER DU TRAVAIL AUX CHANTIERS MARITIMES

**M. Jean-Claude Malépart (Montréal—Sainte-Marie):** Monsieur le Président, les représentants des employés de la Vickers et les employés ce matin ont hué le ministre et le député d'Hochelega—Maisonnette face à son inaction. Et le ministre sait très bien qu'un soudeur ne soudera jamais une aspirine. Ce sont des bateaux dont ils ont besoin, ce ne sont pas des pilules. C'est le ministre qui a besoin de pilules. Ce que je veux savoir, ce que ces gens-là veulent savoir, c'est ceci: Il y a sept bateaux qui sont prêts à être réparés pour 1988. Ces gens-là veulent savoir pourquoi vous attendez l'année avant les élections pour faire du patronage? Pourquoi laissez-vous ces gens-là crever, être obligés d'aller demander du bien-être social, plutôt pourquoi ne demandez-vous pas immédiatement de mettre en réparation ces bateaux-là, de les envoyer dans tous les chantiers maritimes au Canada pour empêcher les gens de crever de faim?

**L'hon. Michel Côté (ministre des Approvisionnements et Services):** D'abord, monsieur le Président, on n'a pas attendu évidemment les représentations de mon collègue pour rencontrer les travailleurs. Je les ai rencontrés dès leur première demande à 11 h 30 ce matin. Alors, je n'ai pas eu besoin de l'intervention de mon collègue.

Et deuxièmement, monsieur le Président, lorsque justement on cite la préoccupation du gouvernement quant à l'avenir des chantiers maritimes canadiens, on devrait savoir, et mon collègue le sait très bien, que c'est parce que ce gouvernement-là